

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V.170 Vœu relatif à la simplification des démarches administratives pour l'organisation d'évènements culturels sur l'espace public.

Vœu rattaché à la Communication relative à la politique culturelle de la Ville de Paris - Les arts et la culture à Paris : d'infinies richesses en partage- 2018 DAC 550

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant l'ambitieuse politique menée par la Ville de Paris pour que la culture occupe la place qui est la sienne, celle d'un puissant levier d'expression et d'émancipation devant profiter au plus grand nombre et la volonté de la Ville de faire de la culture un outil de réarmement intellectuel et citoyen permettant à chacun de prendre part à la construction d'un destin partagé ;

Considérant la nécessité de promouvoir toutes les cultures, pour s'adresser à toutes les parisiennes et tous les parisiens ;

Considérant la satisfaction toujours plus grande des parisiens concernant l'offre parisienne et les politiques culturelles menées ;

Considérant le souhait de la Ville de reconnecter ses politiques culturelles aux territoires et à leurs habitants ;

Considérant que la culture doit aussi bien avoir sa place dans nos institutions culturelles que dans l'espace public où elle peut toucher le plus grand nombre ;

Considérant la difficulté pour les organisateurs d'évènements culturels sur l'espace public, d'obtenir la double autorisation d'occupation de l'espace public, de la Ville et de la Préfecture de police, ce qui peut constituer un frein ou même un motif d'abandon des projets ;

Considérant en outre que ces démarches peuvent constituer un coût pour l'entreprise dès lors qu'elle doit y consacrer des moyens humains et matériels importants ;

Sur proposition de Laurence GOLDGRAB, Buon TAN et les élus du groupe RG-CI,

Émet le vœu :

- Que la Maire de Paris se rapproche du Préfet de police en vue de convenir des modalités pour faciliter les démarches entreprises par les acteurs culturels pour l'organisation d'évènements éphémères sur l'espace public.